RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ABCT Investissements

Société Anonyme Simplifiée au capital de 81.000 Euros

Siège social : 2, square Mignot à 75116 Paris

SIREN 843 913 997

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

des actionnaires du 28 mars2025

Le 28 mars 2025 à 10 heures, les actionnaires de la société ABCT Investissements se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation du Président.

L'ensemble des actionnaires représentant la totalité du capital sont présents et l'Assemblée est présidée par M. Pierre Trotot en sa qualité de Président. Mme Véronique Trotot, actionnaire, est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

La totalité des actionnaires étant présents, l'Assemblée peut valablement décider sur l'ordre du jour suivant : nomination, conformément à l'Article 14 des Statuts, de Madame Véronique Trotot comme Directeur Général de la société.

Après délibération, les actionnaires approuvent à l'unanimité la nomination de Mme Véronique Trotot comme Directeur Général de la société pour une durée de 20 ans renouvelable et confirment qu'elle se voit attribuer l'ensemble des pouvoirs prévus à l'Article 14 des Statuts, et notamment en ce qui concerne le fonctionnement du compte bancaire de la société ouvert auprès de la banque LCL.

L'Assemblée des actionnaires confère, à l'unanimité des voix, tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des délibérations présentes à l'effet d'accomplir tout dépôt, toute inscription en tant que de besoin.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par l'ensemble des actionnaires.

Pierre Trotot Véronique Trotot Caroline Lesur Anne-Laure Linage Blandine Forni

[redacted]

[redacted]

Pour copie certifiée conforme par le Président